

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 21 février 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Il a été adopté au titre de ces mesures, le décret portant approbation des statuts de l'Office béninois du Sport scolaire et universitaire.

II- Communications.

Contractualisation pour les travaux de réhabilitation et d'aménagement de voiries (asphaltage) dans la ville de Cotonou (zones de Fidjrossè et de Togbin).

Les aménagements portent sur 36,77 km de voiries dans ces zones. L'objectif étant de les exécuter au cours de la même période que ceux à conduire au niveau des autres villes bénéficiaires du projet, le Conseil a marqué son accord en vue de la contractualisation avec une entreprise qui a fait ses preuves lors de la première phase.

Par la même occasion, il a été retenu de contracter avec un cabinet, s'agissant des études techniques, du contrôle et de la surveillance des travaux.

III- Mesures individuelles.

Sur proposition du ministre, après une procédure d'appel à candidatures et avis du Conseil national de l'Education, les nominations ci-après ont été prononcées au ministère des Enseignements Maternel et Primaire :

Secrétaire général du ministère

Monsieur Thomas SIMBOSSA TCHAO

Directeur de l'Enseignement primaire

Monsieur Jimon Jacob TOUDONOU

Directeur de l'Inspection et de l'Innovation pédagogiques

Madame Mireille Marie Josée Yéba AFOUDA épouse WOROU

Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs d'Abomey

Monsieur Alain Firmin Yémalin HOUSSOU.

Fait à Cotonou, le 21 février 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUN-OURO.

